

# Rapport public Parcoursup session 2025

Institut Agricole Secondaire Jean Errecart - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Institut Agricole Secondaire Jean Errecart - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (7763)**

## Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 21%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 41%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Agricole Secondaire Jean Errecart - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (7763)	Jury par défaut	Autres candidats	7	12	12	12	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	7	7	7	3

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Agricole Secondaire Jean Errecart - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (7763)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	6	6	6	2	50 %
			Masculin	6	6	6	2	50 %
			<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	3	3	3	2	66,7 %
			Masculin	4	4	4	1	33,3 %
			<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut Agricole Secondaire Jean Errecart - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (7763)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	2	2	2	1	100 %
				B	1	1	1	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	4	4	4	0	
				AB	1	1	1	0	
				<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	2	2	66,7 %
				AB	1	1	1	1	33,3 %
				<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	4	4	4	2	66,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	2	2	2	1	33,3 %
				<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Agricole Secondaire Jean Errecart - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (7763)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	6	6	6	1	25 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	2	2	2	1	25 %
			Scolarité étrangère	2	2	2	2	50 %
			<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	7	7	7	3	100 %
			<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Agricole Secondaire Jean Errecart - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (7763)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale et moyenne par discipline.	Valeur de la note par rapport à la moyenne de classe.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie et méthodologie	Analyse des appréciations des enseignants et de la direction.	Important
Savoir-être	Attitude	Concentration en classe, capacité à s'investir, implication dans la formation.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation	Qualité du projet de formation projection en lien avec la formation.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement extra scolaire	Pratique d'activités sportives, culturelles, associatives.	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Si la lettre de motivation reste vague sans de réelle mention sur les attendus du BTS cela montre une non connaissance du BTS et un choix par défaut.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Nous regardons en premier lieu la lettre de motivation, puis les appréciations générales des conseils de classe, et enfin les notes et les différents "plus" comme les informations sur la fiche avenir et les différentes actions faites au cours du cursus du lycée. Il faut que les appréciations montrent que l'élève est motivé et qu'il fait ce qu'il peut pour y arriver, même si les notes restent moyennes.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation doit être personnelle et montrer qu'elle s'adresse bien à un établissement. Elle doit montrer pourquoi on fait le choix de cette filière. Il faut éviter des lettres de motivation qui sont faites pour aller vers tous les établissements.

**Signature :**

André LARRALDE,

Chef d'établissement de l'établissement Institut  
Agricole Secondaire Jean Errecart